Rapport d'activités 2024-2025 présenté à l'assemblée générale du 29 septembre 2025





TABLE DES MATIÈRES

| 1. | | MOT DE LA DIRECTION | 2 |
|----|-----|---|----|
| 2. | | LA PRÉSENTATION DU BUREAU COORDONNATEUR | 3 |
| | 2.1 | L'historique | 3 |
| | 2.2 | L'agrément | 3 |
| | 2.3 | Le personnel | 4 |
| | 2.4 | Le conseil d'administration | 4 |
| 3. | | LES FONCTIONS DU BUREAU COORDONNATEUR | 4 |
| 4. | | LES ACTIVITÉS | 5 |
| | 4.1 | Le projet qualité : La gestion des émotions au ceour de la sécurité affective des les tout-petits | 5 |
| | 4.2 | Atelier d'éveil à la musique par les Jeunes musiciens du monde | 6 |
| | 4.3 | Les fonctions de promotion et de prospection | 7 |
| | 4.4 | Les agentes de conformité | 7 |
| | 4.5 | L'agente-conseil au soutien pédagogique et technique | 8 |
| | 4.6 | L'administration | 9 |
| | 4.7 | Le conseil d'administration | 10 |
| | 4.8 | Le comité évaluation de la direction générale | 11 |
| 5. | | LES RESSOURCES HUMAINES | 11 |
| | 5.1 | Le mouvement du personnel | 11 |
| | 5.2 | Le perfectionnement du personnel | 11 |
| 6. | | LES RESSOURCES FINANCIÈRES | 11 |
| | 6.1 | Les finances | 11 |
| | 6.2 | Le taux d'occupation | 12 |
| 7. | | CONCLUSION | 12 |

1. Mot de la direction

Aux membres de la corporation du Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial des Hautes-Marées

Bonjour,

C'est avec plaisir que je vous présente ce 18e rapport d'activités du Bureau coordonnateur couvrant la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

L'année 2024-2025 fut marquée par la consolidation des places supplémentaires à l'agrément et au processus d'harmonisation provincial.

Je vous invite à lire ce rapport qui se veut un tour d'horizon de cette 18e année du Bureau coordonnateur de garde en milieu familial des Hautes-Marées.

Je vous souhaite une bonne lecture!

Daphné Desrochers-Longchamps

<u>Daphné Desrochers-Longchamps MAP, CRHA</u> Directrice générale du BCGMF des Hautes-Marées

2. La présentation du Bureau coordonnateur

2.1 L'historique

Le Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial des Hautes-Marées fût fondé le 4 avril 2006 par le travail concerté des CPE fondateurs Pamplemousse, Bout-en-train, Les Fourmis Ensablées, Le Colombier et du CHUL. Le 1er juin 2006, le Bureau coordonnateur commençait ses opérations officiellement sur la rue du Cardinal-Persico.

Le 21 décembre 2007, le siège social fut déménagé à la Plaza Laval afin que le Bureau coordonnateur puisse être accessible pour les parents et les responsables de service de garde (RSGE).

En mars 2008, le Bureau coordonnateur a signé l'engagement-qualité proposé par le ministère de la Famille et des Aînées. Par conséquent, le Bureau coordonnateur s'est engagé volontairement à assurer et à promouvoir la qualité éducative des services de garde en milieu familial ainsi qu'à mettre en place des moyens pour améliorer ses fonctions de coordination.

Au printemps 2008, le Bureau coordonnateur a déposé une demande d'augmentation de places subventionnées. Le 10 septembre 2008, le Bureau coordonnateur s'est vu octroyer 30 places supplémentaires à son agrément avec l'engagement de développer ces nouvelles places avant le 31 mars 2009, ce qui fût réalisé.

Le 22 avril 2022, la BC a reçu l'autorisation de développer 140 places subventionnées supplémentaires. Et le 27 décembre 2024. Le BC a reçu l'autorisation de développer 100 places subventionnées supplémentaires afin que l'Agrément atteigne 661 places subventionnées pour les services de garde en milieu familial.

2.2 L'agrément

Le Bureau coordonnateur détient depuis le 27 décembre 2024, un agrément de 661 places subventionnées pour la garde en milieu familial réparties sur le territoire de Sainte-Foy-Sillery.

Au 31 mars 2025, il comptait 97 RSGE reconnues, dont 90 RSGE en activité. De par ce fait, 610 enfants bénéficiaient d'une place à contribution réduite. 1 RSGE est reconnue sans place subventionnée.

2.3 Le personnel

Au 31 mars 2025, nous retrouvions au sein de l'équipe les personnes suivantes :

Directrice
 Agentes de conformité
 Agentes-conseil au soutien
 Daphné Desrochers-Longchamps
 Anie Mathieu, Mélissa Tanguay
 Guylaine Lussier et Maryann Côté

pédagogique et technique

Agente administrative
Gyrecka-Gail Adanguidi

2.4 Le conseil d'administration

Au 31 mars 2025, le conseil d'administration était composé des personnes suivantes :

Élodie Thibault Présidente parent Ahoudou Njkam Administrateur parent Andréa Marx Administratrice parent Maroua Landari Trésorier **RSGE** Imen Fakhfakh Administratrice parent Létitia Toukam Administratrice parent

Faneva Ramisasoa Secrétaire représentante communauté

3. Les fonctions du Bureau coordonnateur

Le Bureau coordonnateur est régi par la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et ses règlements. De plus, il doit appliquer les instructions administratives provenant du ministère de la Famille (MFA) et respecter les attentes ministérielles.

Au 31 mars 2025, le Bureau coordonnateur avait pour fonctions :

- d'accorder, de renouveler, de suspendre ou de révoquer, suivant les cas et conditions prévus par la loi, la reconnaissance à titre de personne responsable d'un service de garde en milieu familial;
- d'assurer le respect des normes déterminées par la loi, applicables aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial qu'il a reconnues;

- ➢ de répartir entre les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial reconnues, selon les besoins de garde des parents et suivant les instructions du ministre, les places donnant droit à des services de garde subventionnés;
- → de déterminer, selon les cas et conditions déterminées par règlement, l'admissibilité d'un parent à la contribution fixée par le gouvernement en vertu de l'article 82;
- d'administrer, suivant les instructions du ministre, l'octroi, le paiement, le maintien, la suspension, la diminution, le retrait ou la récupération de subventions aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial reconnues et assurer la signature et la gestion des ententes proposées par le ministre, ainsi que des documents et renseignements nécessaires à l'administration des subventions;
- de rendre disponible aux parents de l'information concernant la prestation de services de garde en milieu familial;
- de faire de la prospection sur le territoire qui lui est attribué afin de repérer et de guider les personnes pouvant être intéressées à devenir responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial;
- → de promouvoir la garde en milieu familial comme mode de prestation de services de garde éducatifs à l'enfance;
- d'offrir, sur demande, un soutien pédagogique et technique;
- de traiter les plaintes concernant les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial reconnues.

4. Les activités

Dans cette section, nous vous présentons une synthèse des activités, du travail effectué par le personnel et des différents comités.

4.1 Le projet qualité : La gestion des émotions au cœur de la sécurité affective des tout-petits

Pour l'année 2024-2025, le MFA a décidé de financer à nouveau des projets-qualité pour les RSGE. Le conseil d'administration a alors déposé un projet qui a été déployé entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025.

Le projet poursuivait 3 objectifs :

- 1. Transmettre des connaissances concernant la gestion des émotions des tout-petits
- 2. S'approprier différents outils tels que documents, livres, jeux afin de soutenir la gestion des émotions des tout-petits.
- 3. Pérenniser l'utilisation des divers outils.

31 RSGE ont participé au projet.

En voici les grandes lignes :

Les RSGE qui ont participé au projet ont suivi 6 h de perfectionnement portant sur la saine gestion des émotions. À la fin septembre 2024, les RSGE ont participé à une conférence/atelier de 2 heures afin d'aborder la gestion des émotions et la sécurité affective chez les enfants âgés de 0-2 ans.

Au cours de l'automne, il y a eu 2 rencontres de réinvestissement en utilisant des capsules vidéo, des infographies, des outils, des trousses et des échanges entourant des études de cas basé sur des faits réels.

Finalement des visites de bilan ont été proposées afin de voir de quelle façon elles appliquent le contenu de la formation, de la conférence et de certains outils dont la trousse Cœur à Cœur.

Elles ont pu bénéficier de soutien tout au long du projet soit par téléphone et courriel.

Des bénéfices ont été observés chez les RSGE

Également, nous avons observé un changement dans les interventions effectuées par les RSGE, car elles appliquent les moyens qui ont été vus lors de la formation et de la conférence. Les RSGE prennent davantage en considération l'âge et le niveau de développement de chaque enfant. Elles sont plus à leur écoute et reconnaissent le vécu des enfants en leur nommant.

4.2 Atelier d'éveil à la musique par les Jeunes musiciens du monde

Dans le quartier Notre-Dame-de-Foy, il y a 4 RSGE qui ont eu la possibilité de participer à des ateliers d'éveil à la musique avec les Jeunes musiciens du monde. C'est un total de 72 ateliers qui ont été réalisés. Ces ateliers se déroulent dans un quartier très précis du territoire et sont gratuits. 27 enfants ont bénéficié de ces ateliers.

4.3 Les fonctions de promotion et de prospection

Depuis avril 2022, le Bureau coordonnateur a 2 nouvelles fonctions :

- ➤ Effectuer la promotion des services de garde éducatifs en milieu familial comme mode de garde;
- ➤ Effectuer la prospection afin de repérer et de guider les personnes pouvant être intéressées à devenir responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial;

Voici les actions réalisées :

| Actions | Quand |
|--------------------------------|-----------------|
| Participation journée de | 12 octobre 2024 |
| bienvenue VQ | |
| Porte ouverte au BC | 15 mai 2024 |
| | 21 janvier 2025 |
| Discussion avec des | 1 |
| partenaires : projet-pilote | |
| Participation campagne web | 2024-2025 |
| avec l'AQCPE | |
| Participation Carrefour action | 4 |
| territoriale le CAT et comité | |
| immigration | |

4.4 Les agentes de conformité

Les agentes de conformité ont pour tâches de procéder aux visites de surveillance à l'improviste, de transmettre de l'information aux requérantes, de gérer le dossier de reconnaissance d'une nouvelle RSGE et le renouvellement des reconnaissances. De plus, elles sont impliquées dans les dossiers de traitement des plaintes.

Voici quelques données statistiques comparatives :

| | 31 mars 2024 | | 31 mars 2025 | |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | Renouvellements | Reconnaissances | Renouvellements | Reconnaissances |
| Visites de résidence | 0 | 13 | 11 | 12 |
| Entrevues RSGE | 0 | 13 | 11 | 12 |
| Entrevues conjoints, résidents de 14 | | | | |
| et plus | 0 | 9 | | 18 |
| | 31 ma | rs 2024 | 31 ma | ars 2025 |
| Demandes suspension volontaires | 3 | | 5 | |
| Fermetures définitives volontaires | 2 | | 0 | |
| Suspension par le CA | 1 | | 1 | |
| Fermeture par le CA | 0 | | 1 | |
| Nouvelles RSGE | 12 | | 12 | |
| Départ vers un autre BC | 1 | | 2 | |
| Transfert d'un autre BC | 1 | | 1 | |
| | | | | |
| Visites de surveillance | 234 | | 255 | |
| Visites de suivi suite à une contravention | 5 | | 35 | |
| Visites suite à des plaintes | 5 | | 19 | |
| | | | | |
| Demandes de renseignements | | | | |
| (RSGE, requérantes, parents, au | | | | |
| téléphone et par courriel) | 1624 | | 1732 | |

4.5 Les agentes-conseil au soutien pédagogique et technique

Les agentes-conseil offrent du soutien aux RSGE sur le volet pédagogique et technique de leur service de garde. Ce soutien est offert à la demande de la RSGE notamment pour l'aménagement des lieux ou pour un enfant présentant des défis particuliers. Les agentes-conseil soutiennent également les RSGE par l'animation de soirées d'échange et d'information sur divers sujets ainsi que par la diffusion d'articles portant sur la pédagogie et le développement des enfants.

Voici quelques données statistiques comparatives :

| | 31 mars 2024 | 31 mars 2025 |
|---|--|--|
| Visites de soutien | 167 | 117 |
| Soutien téléphonique | 1153 | 909 |
| Soutien par courriel | 1337 | 1509 |
| Soirées de soutien individuel | 9 | N/A |
| | | 1 soirée Santé Canada 1 soirée info AISGE 2 soirées Trousse cœur |
| | 2 soirées d'information AISGE et sur l'entente | à cœur 2 soirées outils pour le |
| Animation de soirées diverses | de service | projet qualité |
| Café-rencontre | 1 | 0 |
| Prêts de matériel et de livres | 18 | 15 |
| Formation Lanterne via Zoom | 1 groupe 11 RSGE | N/A (Mai 2025) |
| Formation sur l'image corporelle positive auprès des petits | 25 RSGE | N/A |
| Formation Gestion des émotions et développement cognitif poupon | | |
| (0-2 ans) | N/A | 18 |
| Demandes d'absences d'empêchement | 120 | 165 |
| | 79 envois : | |
| | santé, alimentation, formations, pédagogique, rougeole | 72 envois : santé, alimentation, formations, |
| Diffusion d'articles, informations | | pédagogique, |

- ➤ Un travail de partenariat avec divers intervenants notamment du CIUSSS, du programme Agir tôt, de l'IRDPQ orthophonistes;
- > 2 rencontres avec des parents au sujet des résultats de la grille d'évaluation du développement (GED)

4.6 L'administration

L'administration générale du Bureau coordonnateur est composée de l'agente administrative (secrétaire-comptable) et de la directrice générale. La directrice effectue la planification, la coordination et le contrôle afin d'assurer une gestion optimale des ressources humaines, financières et matérielles. De plus, elle représente le Bureau coordonnateur auprès des différents partenaires.

L'agente administrative voit à l'inscription des enfants, effectue le versement des subventions aux RSGE, effectue la comptabilité et répond aux différentes demandes téléphoniques.

Voici quelques données statistiques comparatives :

| | De 1 ^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 | De 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 |
|------------------|--|--|
| Nouveaux enfants | 442 | 458 |
| Départs enfants | 337 | 435 |

➤ Depuis le 1^{er} janvier 2011, le Bureau coordonnateur est membre d'une Mutuelle de prévention santé et sécurité au travail.

4.7 Le conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni 10 fois entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025. Il a effectué le suivi de la gestion financière. Il a entériné les demandes volontaires de suspension et de révocation des RSGE. Il a aussi accordé 12 nouvelles reconnaissances.

Le conseil d'administration a travaillé notamment sur les dossiers suivants :

- Demande d'augmentation des places subventionnées à l'agrément
- Mise à jour de la politique contre le harcèlement des employées
- Politique de reconnaissance des employées
- Mise à jour politique délégation des pouvoirs.
- Évaluer les demandes pour des projets-pilotes
- Analyse des dossiers de vérification d'empêchements potentiels
- Procéder à la suspension et la révocation de la reconnaissance pour certains dossiers particuliers
- Analyser le dossier portant sur la campagne publicitaire nationale concernant la promotion et la prospection de nouvelles RSGE

4.8 Le comité évaluation de la direction générale

Cette année un seul comité a été mis sur pied afin de soutenir le travail du conseil d'administration. Ce comité a pour objectif d'effectuer une évaluation annuelle de la direction générale.

5. <u>Les ressources humaines</u>

5.1 Le mouvement du personnel

En 2024-2025, il y a eu l'embauche de Mme Gyrecka-Gail Adanguidi au poste d'agente administrative suite au départ de Mme Ravaka Faniry.

5.2 Le perfectionnement du personnel

Le perfectionnement demeure un élément clé à l'efficacité d'une organisation.

Les membres du personnel ont pu bénéficier de différentes sessions de perfectionnement selon leur domaine d'activité. Plus spécifiquement sur :

- Groupes de co-développement AC et ACSPT
- Formation pour la nouvelle ACSPT
- Formation Cœur à Cœur
- ➤ IA l'ultime outil pour la productivité
- La reconnaissance des employées en milieu de travail
- ➤ Le Gestionnaire : formation complète pour la nouvelle agente administrative

6. Les ressources financières

6.1 Les finances

Le Bureau coordonnateur a commencé ses opérations en juin 2006 sans actif financier. Depuis 18 ans, il a effectué une gestion financière serrée afin de lui permettre de dégager un fonds de roulement. Ce fonds a pour but de permettre à la corporation de pallier aux imprévus qui pourraient survenir dans le futur.

6.2 Le taux d'occupation

Le Bureau coordonnateur a une responsabilité à l'égard de la gestion territoriale des places subventionnées. Il doit chercher à en optimiser l'utilisation. Pour ce faire, le Bureau coordonnateur doit procéder à une annualisation des places subventionnées. Ce principe permet au Bureau coordonnateur d'octroyer davantage de places subventionnées que le nombre à son agrément.

| 2023-2024 | 2024-2025 | |
|-----------|-----------|--|
| | | |
| 84.3 % | 88% | |

7. Conclusion

L'implication de chacun est importante dans une organisation qu'elle soit de près ou de loin et nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé au bon fonctionnement du Bureau coordonnateur.